

BUREAU DIRECTEUR

Réunion du 16 décembre 2010

PV n°1

Présents : LE THOMAS Viviane, LARRIBE Charles Edouard, PELLAN Gil

Assiste : PENNAMEN Christine

* * *

1) Réunions avec les CD et clubs de Bretagne

V. LE THOMAS fait le point sur ces déplacements :

- 22/11/2010 à Rennes
- 06/12/2010 à St Briec
- 13/12/2010 à Brest
- 16/12/2010 à Malguenac
- 7/01/2011 à Pluvigner

L'accueil des CD et des clubs est très chaleureux; les échanges faits au cours de ces réunions sont très riches.

Il est encore trop tôt pour dégager des pistes d'actions, toutefois on note déjà certaines attentes communes :

Des AG constructives et moins longues

Une ligue moins dans la sanction (amendes,...) et plus dans le développement.

Un site Internet bien construit, convivial et intuitif

L'accompagnement des entraîneurs bretons jusque dans leurs clubs

L'accompagnement de jeunes dirigeants,....

Reste une date à définir pour la dernière réunion dans l'Ille et Vilaine, réunion qui avait été annulée en raison des conditions atmosphériques.

2) courriel de la FFVB

Mail reçu à la ligue le 14 décembre pour une réponse attendue au 31 décembre.

Afin que la Fédération puisse mettre à jour l'ensemble des informations réglementaires et fonctionnelles concernant les ligues et comités, celle-ci nous a demandé de retourner au secrétariat général pour le 31/12/2010, les documents ci-dessous se rapportant aux obligations réglementaires de diffusions, aux calculs particuliers de parts-licences, à l'établissement de l'ensemble des propositions de conventions 2011 - FFVB - Ligues Régionales, à l'état des lieux financiers et sportifs des instances décentralisées, ainsi qu'à la validation des points DAF 2010/2011.

- Les procès-verbaux des Assemblées Générales Ordinaires comptant pour la saison 2009/2010, et ceux des Assemblées Générales Extraordinaires ou Electives s'étant déroulées depuis le 01/06/2010.

- Les procès-verbaux des Comités Directeurs s'étant déroulés depuis le 01/06/2010.

- Les résultats financiers (approuvés) concernant la saison 2009/2010, ainsi que le budget prévisionnel de la saison 2010/2011. Si votre exercice est " civil " : les résultats 2009 et le budget 2010.

- La tarification (parts licences - redevances - amendes et droits) régionale ou départementale applicable pour les saisons 2009/2010 et 2010/2011.

- la copie de l'ensemble des calendriers (2010/2011) de nos épreuves sportives, de l'ensemble de vos catégories, qualificatives ou non, pour lesquels les participants se doivent de disposer d'une licence FFVB.

D'autre part, les compositions ou listes, établies ou réclamées aux fins de diffusion d'informations spécifiques aux instances décentralisées et de réalisations de questionnements et de sondages préparatoires à la présentation d'initiatives ou de réformes de fonctionnement de la FFVB.

- La composition à jour du Comité Directeur de votre instance (incluant mandats et responsabilités associatives en cours).

- La liste à jour des présidents de commissions régionales ou départementales (ou référents par secteur si les commissions ne sont pas instituées).

- La liste complète des " techniciens " régionaux ou départementaux (salariés, indemnisés, temps plein ou partiel, faisant fonction de ...) en poste au 01/12/2010.

- La liste (titulaires et suppléants) des représentants des adhérents de la FFVB de la ligue régionale (en vigueur depuis la dernière élection en Assemblée Générale Régionale de ces " délégués " pour les prochaines Assemblées Générales de la FFVB).

G. PELLAN se propose de répondre à ce courriel:

Le délai de transmission de ces informations attendu par la FFVB est trop court compte tenu à la fois de la charge de travail reposant sur le secrétariat de la ligue en cette fin d'année ainsi que des congés pris par les salariés à l'occasion des fêtes.

3) concernant l'encadrement des stages CRE:

Viviane Le Thomas rappelle que toute personne intervenant pour la LBVB dans le cadre des stages CRE doit être titulaire d'un contrat de travail ou de stage en bonne et due forme établi avant chaque démarrage d'activité.

Il est également demandé que soit transmise au secrétariat et à la Présidente une planification annuelle de ces stages et de leurs intervenants.

Ce point de vue est partagé par l'ensemble des membres du bureau

4) Demande report paiement Concarneau

En raison du changement de statut (séparation avec l'AL Concarneau), le BD accorde au club de Concarneau, un délai afin qu'il puisse régler leur dette pour le 10 avril prochain.

5) Aide régionale à l'acquisition de matériel

Dans le cadre d'une aide régionale à l'équipement, ci-dessous la liste du matériel pour lequel cette aide est sollicitée:

- Destructeur de papier (secrétariat)
- 2 ordinateurs portables + 2 disques durs (pour C. DUPEUX et l'ADR)
- 2 imprimantes (pour C. DUPEUX et l'ADR)
- 1 Net book
- PC complet (poste comptabilité, manque de mémoire)

6) Région - Assemblée Générale du Sport Breton le 15 12 2010

La ligue se doit de participer au développement de la politique sportive de la Région Bretagne. G PELLAN s'est rendu à cette réunion où ont été réunis les acteurs du sport breton afin d'entendre leurs propositions, leurs interrogations et inquiétudes et également pour permettre de construire ensemble la nouvelle politique sportive régionale

Le compte rendu établi par le service sport du Conseil Régional de Bretagne est en annexe du PV.

Viviane Le Thomas propose que G Pellan soit le référent de la ligue sur ce dossier
Le bureau valide cette proposition

7) Assurance Fondation – bénévolat

Les codes internet transmis par D. KARBOVIAC sont erronés, C.E. LARRIBE appellera la Fondation bénévolat afin de pouvoir y inscrire les membres du Comité Directeur et récupérer les nouveaux codes d'accès.

La séance est levée à 19H30

Viviane LE THOMAS

Présidente de la LBVB

ANNEXE 1

Compte rendu de l'Assemblée Générale du Sport Breton 15 décembre 2010 au Conseil régional de Bretagne – Hôtel de Courcy

Pour la nouvelle mandature, Daniel Gilles est chargé par le président du Conseil régional de Bretagne,

Jean Yves Le Drian, de présenter prochainement à l'Assemblée régionale les nouvelles lignes de la politique sportive.

Comme cela avait été le cas en 2006, pour l'élaboration de la politique sportive de la précédente mandature, Daniel Gilles a souhaité réunir les acteurs du sport breton afin d'entendre leurs propositions, interrogations et inquiétudes et pour construire ensemble cette nouvelle politique sportive régionale.

La commission Culture et Sports du Conseil régional de Bretagne s'est réunie le 24 novembre 2010 à Lorient et a enclenché une réflexion générale.

Le CESER a produit un important travail sur ces questions et a avancé des préconisations. Le CROS a également réalisé une première synthèse de propositions pour le mouvement sportif.

Daniel Gilles réunira en janvier le réseau sport « BS 19 » qui regroupent les élus et les responsables des services des sports des collectivités bretonnes...

Présentation d'un power point – ci-joint au compte rendu.

Echanges avec l'hémicycle :

_ Lucien Thomas : il a noté que les préconisations du CESER avaient été entendues par le Conseil régional de Bretagne

Il souhaite, comme cela a été indiqué dans les préconisations du CESER, que soit créée une conférence territoriale du sport (rassemblement de tous les acteurs du sport breton, création de groupes de travail thématique, création de collèges de personnes qualifiées...)

Information : le CESER a été saisi par le Président du Conseil régional pour toutes les questions autour de la jeunesse.

_ Le Haut Niveau

_ Michel Kerhoas : Les ligues ont besoin de visibilité financière et de connaître le positionnement de la Région et des départements sur le PES breton (Pôles France et assimilés, Pôles espoirs et assimilés, CLE)

_ Jean Luc Paugam : question autour de l'hébergement des sportifs et de la création du Campus

Conditions d'accueil des sportifs difficiles dans les villes universitaires bretonnes
Besoin d'un vrai suivi du double projet dans un cadre multisports – travail en concertation sur l'hébergement et le suivi de carrière sportif/scolaire-professionnelle

_ Jacqueline Palin : travailler sur les clubs structurants en partenariat avec le Rectorat.
Accueil des sportifs non listés SHN notamment dans les sections sportives scolaires

_ Maël Le Paven : pour les étudiants un dispositif existe, les sections sportives universitaires (actuellement 6 + INSA) mais difficulté d'envisager d'en ouvrir d'autres actuellement pour des raisons financières. Les sections sportives universitaires sont notamment supportées par les ligues et comités régionaux. Comment permettre leur développement ?

_ Réponses de Daniel Gilles :

- Actuellement le Conseil régional de Bretagne, la Direction régionale Jeunesse, Sports et Cohésion

Sociale et le Rectorat travaillent ensemble sur l'accueil des sportifs notamment dans les lycées (compétence obligatoire de la Région)

- La création du Campus « ne va pas régler tous les problèmes » mais ce projet a permis de mettre beaucoup de partenaires autour de la table et notamment les présidents des universités

- Une solution à l'encadrement des sportifs et notamment du double projet : les clubs phares dont

les CEFC – moyen de former et d'offrir du haut niveau en Bretagne – moyen de conserver les sportifs bretons dans les clubs mais nécessité de définir le haut niveau dans chaque discipline/maturité de chaque discipline différente donc public différent

- Soutien aux sportifs de haut niveau – orientation autour du projet du sportif en plus de la performance et de la situation sociale

DFIN/SPORT

_ Les clubs

_ René Trégaro : Les clubs « souffrent » - découragement des bénévoles surtout en relation avec les difficultés financières de leurs clubs

La création du FNDS avait pour objectif d'aider les clubs dans leur développement ; maintenant ce n'est plus le cas, problème des subventions planchers.

_ Gil Pellan : problématique financière des clubs – il faut accentuer le soutien aux clubs – l'apport financier passe par les médias – nécessité de travailler avec la télévision et notamment les 3 télévisions bretonnes

_ Jacqueline Palin : aide au club par l'aide aux formations notamment les formations de niveau 5 pour permettre à des jeunes qui ont décroché du milieu scolaire de s'insérer par le sport (apprentissage)

_ Réponses de Daniel Gilles :

- La Contractualisation avec les ligues et comités régionaux peut et doit aussi donner une réponse pour les clubs – orienter certaines priorités des ligues et comités régionaux au service des clubs –

- le Conseil régional de Bretagne apporte trois aides aux clubs : déplacements sportifs pour les championnats de France, CEFC et aide aux matchs promotionnels des équipes de ligue 1. Nécessité d'examiner la situation des clubs – les coûts des clubs sont l'encadrement sportif (professionnalisation), les déplacements et le matériel.

- Les médias participent à l'économie du sport – la Région a passé une convention d'objectifs avec les 3 télévisions bretonnes dans le cadre des émissions « Destination Bretagne » - 10 évènements sportifs diffusés dans l'année + médias nationaux sur les très grands évènements sportifs + Sport web du CROS – Proposition d'organiser un colloque sur les médias et le sport.

_ Autres sujets

_ Francis Thomas : ne pas oublier les questions du dopage

_ Jean Kerhoas : Préoccupations des organisateurs de manifestations sportives de nature avec les évaluations d'incidences Natura 2000 – les fédérations nationales signataires d'une chartre avec le ministère de l'environnement seraient exemptées de cette évaluation ?

_ Jean Luc Paugam : le sport santé est la préoccupation majeure des pratiquants des activités physiques et sportives – prise en compte du sport santé ? du sport de masse ?

_ Réponses de Daniel Gilles :

- Dopage : aide de la Région aux plateaux techniques de médecines du sport + sensibilisation au suivi médical dans le cadre du cahier des charges des CEFC – il est important de travailler sur toutes les questions de l'éthique

- Natura 2000 : rédaction par le Président Jean Yves Le Drian d'une lettre au préfet sur les questions d'évaluations d'incidences

- Sport pour tous : la région soutient les grands rassemblements sportifs, le dispositif chèque sport se développe

- Sujet d'actualité : les coûts de prestations de la gendarmerie nationale sur les manifestations sportives en forte hausse

Conclusion du Président du Conseil régional de Bretagne, Jean Yves Le Drian

Le Conseil régional de Bretagne continuera à soutenir le sport à hauteur de ses moyens.

Jean Yves Le Drian rappelle le contexte financier tendu de la collectivité régionale :

- Mise en cause de la clause générale de compétences
- situation financière des régions difficiles ; la Bretagne, pour sa part, est lancée dans le projet Bretagne à Grande Vitesse

- La nouvelle fiscalité qui ne va pas prendre en compte la réalité démographique de la Bretagne ces prochaines années (4 millions de bretons en 2040)

- **Compte rendu établi par le service sport du Conseil régional de Bretagne -**

- Le Conseil régional poursuivra néanmoins son action en faveur du sport dans le cadre de ses compétences et par volonté, il honorera tous ses engagements, et prendra en compte le grand dossier du Campus de l'excellence sportive en Bretagne

Daniel Gilles réinvite tous les participants à adresser leurs propositions et réflexions au service des sports, elles alimenteront la réflexion globale et participeront à une co-élaboration de la politique sportive.

Les participants assistent ensuite à la signature des 12 partenaires du Campus de l'Excellence Sportif à l'Hôtel Courcy .